



PROLOTHÉRAPIE

La prolothérapie est un procédé de régénération utile pour traiter les ligaments et les tendons endommagés.

Les ligaments sont importants pour assurer la stabilité des articulations et de la colonne vertébrale. Lorsque les ligaments sont affaiblis, cela apporte un étirement ligamentaire douloureux ainsi que de l'instabilité dans les articulations et la colonne vertébrale. La prolothérapie peut contribuer à stimuler la guérison des ligaments et à améliorer la stabilité d'une articulation ou de la colonne vertébrale.

Afin de stimuler la guérison d'un ligament ou d'un tendon, une solution irritante, habituellement du Dextrose, est injectée dans le ligament. Cette injection de Dextrose irrite le ligament ou le tendon ce qui déclenche la cascade de guérison dans le tissu injecté. Progressivement, le ligament guérit et devient plus fort. Cela contribue à mieux stabiliser l'articulation ou la colonne vertébrale. Il faut en moyenne 4-6 traitements afin d'obtenir une récupération maximale. Chaque traitement est administré à des intervalles de 4-6 semaines. Le soulagement n'est habituellement pas remarqué avant le deuxième traitement.

Avantages

La prolothérapie peut contribuer à soulager la douleur d'origine ligamentaire. Certaines études démontrent que le taux de succès est de 80% chez les patients souffrant de lombalgie d'origine ligamentaire. En pratique, souvent la prolothérapie doit parfois être combinée à d'autres modalités de traitement telles les épidurales caudales, la physiothérapie, les manipulations, des infiltrations facettaires ou des blocs nerveux.

Avant votre rendez-vous

- Si vous vous sentez mal, êtes enrhumé ou êtes fiévreux, avisez-nous au (613) 824-4223 afin de reporter votre rendez-vous.
- Mangez un repas léger.
- Prévoyez avoir un chauffeur pour le retour à la maison.
- Prenez vos médicaments de façon habituelle.

Pendant le traitement

- Vous serez positionné afin de bien exposer la région à traiter.
- Le site d'injection sera identifié par palpation ou à l'aide d'un appareil d'échographie.
- La peau sera désinfectée et anesthésiée.
- Vous sentirez un inconfort lors de l'injection. Elle sera temporaire.
- À tout moment, si vous sentez une douleur importante, si vous vous sentez étourdi ou si

vous ne vous sentez pas bien, il faut en aviser le médecin afin qu'il s'assure que le traitement se déroule avec le moins d'inconfort possible pour vous.

Après le traitement

- Vous demeurerez couché sur la table d'examen quelques minutes.
- Si en vous levant vous vous sentez faible ou étourdi, il faudra vous recoucher afin de récupérer rapidement.
- Lorsque vous serez bien, vous pourrez vous habiller mais vous devrez attendre 30 minutes dans la salle d'attente avant de quitter.
- Si vous vous sentez étourdi, il faudra aviser le médecin ou l'assistant afin que l'on vous aide à vous recoucher.

À la maison

- Vous pourrez retirer le pansement si le médecin en a appliqué un.
- Vous pourrez prendre un bain ou une douche.
- Vous pourrez reprendre progressivement vos activités 3-4 heures après le traitement lorsque le tendon, le ligament ou l'articulation ne sera plus anesthésié.

Risques et effets secondaires

Certains effets secondaires **bénins** peuvent survenir après le traitement:

- Douleur: appliquer du froid ou de la chaleur 15 minutes toutes les heures.
- L'acétaminophène peut aider à diminuer la douleur et la raideur initiale qui dure habituellement de 2-5 jours. Il est préférable d'éviter les anti-inflammatoires comme l'ibuprofène, l'Advil, le Motrin ou l'Aleve.
- Saignement au site d'injection: appliquez une pression avec une compresse pendant 20 minutes.

Certains effets secondaires sont plus **graves**:

- Mal de tête important.
- Fièvre de plus de 38 degrés Celsius.
- Rougeur au site d'injection.
- Douleur importante.
- Faiblesse ou engourdissements persistants.

Si vous notez un de ces signes, veuillez nous contacter au (613) 824-4223 ou info@cproloc.ca ou vous rendre au service d'urgence le plus près.

SVP nous contacter au (613) 824-4223 si vous pensez avoir eu un effet secondaire du traitement ou avez consulté de façon inattendue votre médecin de famille ou le département d'urgence dans les 10 jours suivant la procédure.